



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



santé
famille
retraite
services

lesptitsgeniesdeparadis@gmail.com - 05 53 80 18 19 - www.beleynature.org

Les P'tits Genies de Paradis
Centre de loisirs agréé

3-5 ANS À
MAURENS

LES P'TITS GÉNIES
EN ORBITE

Du 19 février au 01 mars 2024

Reservation

Du 19 fevrier au 01 mars 2024

**JOURNEE
NAVETTE**

☆ ☆	Lundi 19 février	Matin	Expériences : pierre lunaire	Attrape soleil
		Après-midi	Activités à la carte : sois acteur de tes vacances	
☆ ☆	Mardi 20 février	Matin	Peinture : fusée volante	Dessine moi une galaxie
		Après-midi	Portrait de la lune	
☆ ☆	Mercredi 21 février	Matin	Fabrication de Jet Pack	Extra-terrestre
		Après-midi	Ballade dans les bois	
☆ ☆	Jeudi 22 février	Matin	Constellations brodées	Réalisation d'une voie lactée
		Après-midi	Histoire : le petit prince	
☆ ☆	Vendredi 23 février	Matin	Mange avec ton monstre	Fabrication d'une fusée
		Après-midi	Chanson et danses	
		Veillée	Jusqu'à 21h30 à Montagnac : conte autour des étoiles et observation du ciel	

☆ ☆	Lundi 26 février	Matin	Dessine une galaxie	Marque page extra-terrestre
		Après-midi	Promenade dans les bois	
☆ ☆	Mardi 27 février	Matin	Fabrication d'une « mini terre »	Porte photo « alien »
		Après-midi	Construction de cabanes	
☆ ☆	Mercredi 28 février	Matin	Fabrication d'une soucoupe volante	Système solaire des émotions
		Après-midi	Rencontre des aînés au petit Gardonne	Jeux de société
☆ ☆	Jeudi 29 février	Matin	Sachets martien en papier	Fusée de retour au calme
		Après-midi	Jeu : morpions de l'espace	
☆ ☆	Vendredi 01 mars	Matin	Dessins un astronaute	Vaisseau volant
		Après-midi	Activités à la carte : sois acteur de tes vacances	

NOM, PRENOM :

**3-5 ANS À
MAURENS**

Merci de repondre avant le 08 fevrier



Quotient Familial	JOURNEE (avec repas)		Montant	Nombre De jours	Total
RSA Socle	1,7€				
0 à 400	4€ *	Prix de journée €	x	=
401 à 700	6€ *	Supplément HORS Com. de C. Isle Crempse en Périgord	3 €	x	=
701 à 800	8€				
801 à 900	9,5€	Navette entre Montagnac et Maurens – aller/retour	1 €	x	=
901 à 1000	10,5€	Veillée du 23 février – jusqu'à 21h30	2,50 €	x	=
1001 à 1200	11€				
1201 à 1400	11,5€				
1401 et plus	12€				
Total =					
50 % d'acompte =					

*Les « aides aux temps libres » CAF sont déduites. Pour les aides MSA, nous consulter.

Ordre du chèque : « Enfants du Pays de Beleyme »